

**Marie-Christine Bureau, Antonella Corsani,
Olivier Giraud, Frédéric Rey (dirs.)**

***Les zones grises des relations de travail et
d'emploi***

Editorial Teseo, mars 2019, 678 pages

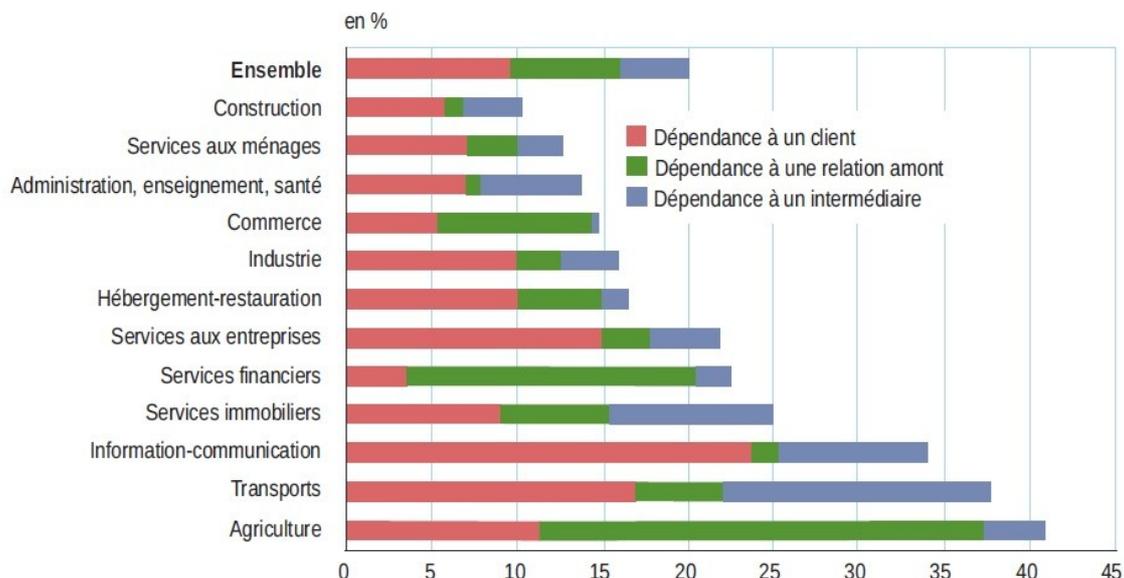
Alors que l'emploi et le travail connaissent d'importants changements, notamment dans le sillage de la digitalisation de l'économie, ce dictionnaire fait un état des lieux des connaissances sociologiques sur les mutations à l'œuvre et les problématiques qu'elles soulèvent. Bien que de portée générale, il comporte de nombreuses références directes à l'agriculture, à la fois en tant que secteur emblématique de certaines situations d'emploi et structurant dans l'histoire du travail, de par son poids dans l'économie jusqu'à la moitié du XX^e siècle.

Une entrée thématique est par exemple consacrée aux saisonniers agricoles. Par ses spécificités, le CDD saisonnier, majoritairement utilisé en agriculture, institutionnalise la discontinuité dans la relation d'emploi, tout en autorisant une certaine régularité. Ainsi, certains saisonniers travaillent pour un même employeur, d'année en année. Leurs conditions de vie précaires, doublées d'une faible visibilité sociale et politique, ralentissent leur accès aux droits sociaux. S'adressant à des publics peu qualifiés ou fragilisés, ces types d'emplois favorisent, selon les auteurs, la mise à distance d'un travail qui, autrement, pourrait devenir insoutenable.

Le travailleur agricole, indépendant ou salarié, est également replacé, par divers articles, dans un contexte d'évolutions plus larges : pluriactivité, travail des femmes dans les entreprises familiales, travail indépendant et relation de subordination, contours de la catégorie de travailleur indépendant, etc. Même lorsque l'agriculture n'est abordée que de façon incidente, l'analyse éclaire les dynamiques à l'œuvre dans ce secteur, comme l'illustre l'article sur les « travailleurs indépendants économiquement dépendants » (TIED). Sans être récentes, ces relations d'emplois hybrides, entre salariat et indépendance, sont

observées avec plus d'attention depuis les années 2000 (OIT, Commission européenne). Elles interrogent les catégories statistiques, mettent à l'épreuve les juristes et ont débouché, dans certains pays (Allemagne, Espagne, etc.), sur la création d'une nouvelle catégorie de travailleurs, dotée d'un statut spécifique visant à mieux les protéger. En France, une récente publication de l'Insee montre ainsi que le secteur agricole présente la plus forte proportion de TIED : plus de 40 % des agriculteurs se disent fortement dépendants d'un fournisseur ou d'un client, voire, plus rarement, d'un intermédiaire. Plus largement, ces dépendances se traduisent par des contraintes organisationnelles fortes.

Relations de dépendance selon le secteur d'activité



Lecture : 26 % des indépendants dans le secteur de l'agriculture sont dépendants d'une relation amont.
 Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi se déclarant indépendants.

Source : [Insee](https://www.insee.fr)

Muriel Mahé
 Centre d'études et de prospective
 MAA
 muriel.mahe@agriculture.gouv.fr